



ET SI TU ÉTUDIAIS EN BELGIQUE ?

- ▶ Combien d'années dureront tes études ?
- ▶ Quelles sont les conditions d'accès ?
- ▶ Dois-tu inscrire ton choix dans « Parcoursup » ?
- ▶ Et après ? Est-ce que tu pourras reprendre un autre cursus en France ? En Belgique ?
- ▶ Ton diplôme belge te permettra-t-il de travailler en France ?

**Tu te poses toutes ces questions ?
On tente d'y répondre !**

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut
Développe tes talents

“ Étudier en Belgique, comment ça se passe ? ”



L'organisation de l'enseignement supérieur en 3 cycles (bachelier/licence française, master, doctorat) est commune à la plupart des pays de l'Union Européenne. Ce système permet de faciliter :

- la reconnaissance des diplômes entre les pays de l'Union Européenne,
- la mobilité des étudiants en Europe et dans le reste du monde.

Chaque année d'études réussie te permet de valider 60 crédits. En Belgique, on parle d'**European Credits Transfer System** (ECTS). Ce sont des crédits capitalisables et transférables d'un pays à l'autre en Europe.

“ Quelles sont les conditions d'accès à la HELHa et les modalités d'inscription ? ”



L'inscription dans l'enseignement supérieur belge est indépendante de « Parcoursup ».

Tu ne dois donc pas inscrire ton choix d'études en Belgique dans « Parcoursup ».

Le niveau prérequis pour accéder aux formations de notre Haute Ecole est ton baccalauréat dont tu dois demander la reconnaissance de l'équivalence au diplôme de fin d'études secondaires belge dénommé CESS. Attention, tu dois réaliser les démarches pour l'obtention de l'équivalence avant le 15 juillet. <http://www.equivalences.cfwb.be>

En Belgique, la plupart des inscriptions aux études en enseignement supérieur ne sont pas liées à la réussite d'un concours.

À la HELHa, il n'y a pas de concours ou d'examens d'entrée. Néanmoins, certaines formations (kinésithérapie, sage-femme, etc.) sont fortement demandées et soumises à des conditions d'accès particulières (tirage au sort, etc.).



“ Quel est le coût des études à la HELHa ? ”



À la HELHa, le coût des études est fixé à environ **700 euros par an**.

Grâce aux aides financières publiques et aux nombreux partenariats avec les entreprises, la HELHa propose des cursus professionnalisants de qualité, en adéquation avec les exigences du monde du travail.

La plupart de nos étudiants trouvent un job dès la sortie de leurs études. Parallèlement, ils sont compétents et formés pour débiter la spécialisation universitaire (master) de leur choix.



“ Combien d’années dureront tes études en Belgique ? ”



Cela dépend du type d'études que tu choisiras.

Il y a deux catégories d'études :

- **Le type court** (3-4 ans semblable au Bac+3 ou Bac+4) : il s'agit d'un cycle d'études de 180 crédits (3 années) qui peut exceptionnellement s'étendre à 240 crédits (4 années pour les soins infirmiers ou le cursus de sage-femme, par exemple).

Au terme de ce cycle, tu obtiendras le titre de « **bachelier professionnalisant** ». C'est un niveau de formation avec de solides bases théoriques associées à la pratique et à des stages en milieu professionnel.

- **Le type long** (4-6 ans semblable au Bac+4, Bac+5 ou Bac+6) : il associe à un premier cycle d'études de 3 ans (180 ECTS), à savoir le « **bachelier de transition** », un deuxième cycle de 1 à 3 ans (60, 120 ou 180 ECTS) permettant finalement d'obtenir le grade de « **master** ».



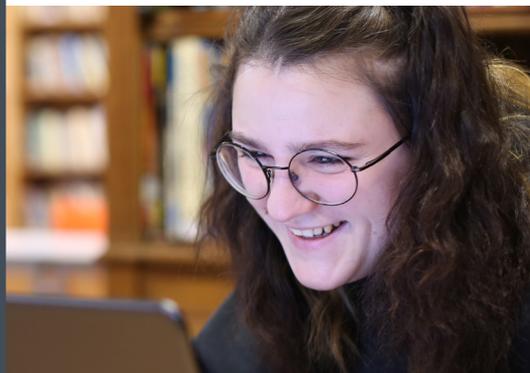
Après l'obtention d'un bachelier professionnalisant, **peux-tu entreprendre un autre cursus ?**

C'est possible de poursuivre un cursus après l'obtention d'un bachelier professionnalisant.

Certaines formations donnent un accès direct au master en Belgique. D'expérience, les étudiants disposant d'un bachelier professionnalisant en Belgique accèdent facilement au master en France.

Pour d'autres, il faut réaliser un module complémentaire qui comprend un maximum de 60 crédits.

Pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur mesetudes.be.



Ton diplôme belge **te permettra-t-il de travailler en France ?**



Les titres obtenus dans l'enseignement supérieur en Belgique sont reconnus en France.

Attention, il y a plusieurs exceptions à ce principe, notamment au niveau des études dans le champ de l'Éducation (maître des écoles ou professeur) où une formation complémentaire est nécessaire à la reconnaissance du diplôme.

Sources : www.studyinbelgium.be (soutenu par l'ARES)

Mes études.be - Études et diplômes (mesetudes.be)

Ambassade de France à Bruxelles - Reconnaissance des diplômes - La France en Belgique (ambafrance.org)

Euoguidance : <https://www.euoguidance-france.org/partir-en-europe/belgique/etudier-en-belgique-2/>



Plus d'infos ?



www.helha.be

Haute École Louvain en Hainaut ASBL

Siège social : Chaussée de Binche 159 - 7000 Mons

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut

Développe tes talents